

# Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU  
du  
JOURNAL,  
Rue de las Cámaras n. 34.

## HONNEUR ET PATRIE!

Le PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi excepté. On s'inscrit au bureau du PATRIOTE où on recevra les annonces, lettres et avis, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés FRANCO. ON INSÉRERA GRATIS LES AVIS DE MM. LES ABONNÉS.

PRIX  
de  
L'ABONNEMENT  
3 patacons par mois.

### Almanach Français.

- Jeudi 4 (1796) Combat d'Obstadt, par le général Scharb contre les Autrichiens.  
(1796) Combat de Roveredo, par le général Bonaparte contre les Autrichiens.  
(1812) Combat de Gridnewo, par le roi Murat, contre les Russes.  
(1813) Combat de Wohlemburg, par Napoleon contre les Alliés.

### MONTEVIDEO.

3-Septembre 1845.

Nous croyons devoir reproduire ici l'avis inséré dans le National, par M. le gérant du Patriote. Par cet avis, nous prévenons messieurs les abonnés qu'un accident arrivé à la presse du journal, nous obligeait de remettre à lundi prochain la publication du numéro en retard.

### NOUVELLES D'EUROPE.

Nous nous empressons de faire part à nos abonnés des nouvelles récentes recues par le packet anglais.

#### FRANCE.

Les nouvelles de France venues par cette occasion vont jusqu'au 17 juin. L'empereur du Maroc avait fait décapiter le signataire du traité avec la France. — Louis-Philippe avec toute sa famille avait fait une excursion au château de Prizi. — La chambre des députés a voté un crédit de dix huit millions pour les travaux extraordinaires des fortifications.

(Courrier Européen.)

#### ANGLETERRE.

14 juin.

Le duc et la duchesse de Nemours ont été magnifiquement reçus à Londres; le 6, la reine Victoria a donné un bal paré dans Buckingham-House; le 12 il y eut une grande revue à Hyde-Park, il devait partir le 18.

Le roi et la reine des Belges étaient attendus à Londres

#### ESPAGNE.

14 juin.

Les journaux de Madrid ne parlent que de l'acte d'abdication de Don Carlos et du manifeste de son fils, M. le comte de Montemolin.

#### ETATS UNIS.

8 juin.

La guerre des Etats-Unis avec le Mexique est peut être commencée au moment où nous écrivons. Nos dernières correspondances nous la présentaient comme imminente. Quatre vaisseaux de guerre américains avaient été vus dans le golfe du Mexique se dirigeant vers Vera-Cruz. Le capitaine Stockton a dû depuis quitter les ports

de la République avec trois autres vaisseaux et un paquebot à vapeur. On ne connaissait pas sa destination d'une manière positive; il avait reçu des dépêches qu'il ne devait ouvrir qu'à une certaine hauteur en mer. Mais on croyait généralement qu'il allait rejoindre la première escadre. Il était aussi question de réunir le congrès extraordinairement.

### NOUVELLES LOCALES.

C'est avec plaisir que nous apprenons à nos lecteurs que la Colonia se trouve actuellement au pouvoir des troupes orientales. Messieurs les contre-amiraux ayant donné un délai de deux heures pour que l'ennemi évacuât la ville, et cette intimation étant restée sans réponse, les navires français et anglais, et l'escadrille orientale commencèrent un feu bien nourri qui, dirigé sur les points occupés par l'ennemi, l'obligèrent d'évacuer la Colonia qui fut à l'instant occupé par les forces alliées. L'ennemi voulut tenter un dernier effort pour reprendre possession du point qu'il avait abandonné; mais il fut repoussé avec une grande perte. Nous doutons qu'après de semblables échecs, il fasse de nouvelles tentatives qui probablement ne lui feraient subir que de nouvelles défaites.

Le brick le *Dassas* s'est distingué surtout par la précision de son artillerie, il a dignement soutenu la réputation qu'il s'était acquise dans ces mêmes parages, il y a quelques années à la prise de Martin Garcia. Ainsi, par la prise de la Colonia, Rosas perd la plus courte voie de communication qui lui servait à envoyer ses perfides instructions au digne agent de son despotisme et de son ambition.

C. M.

Aujourd'hui sont entrés dans notre port quatre navires chargés de bétail qui vont ainsi ramener l'abondance de la viande de boucherie qui commençait à manquer.

La représentation au bénéfice de Mme. Constant est remise pour dimanche par une indisposition subite de la Bénéficiaire.

On lit dans le *Nacional*.

Par le navire anglais *Caledonia* nous avons reçu des nouvelles de Buenos Ayres. La ville était sans les armes. On fait former tous les magasins à 2 heures de l'après midi, pour se livrer, le reste de la journée aux exercices militaires. Rosas avait fermé la communication entre la population et les navires de guerre anglais et français.

### CONSULAT GÉNÉRAL DE FRANCE.

LISTE DES FRANÇAIS SUR LE COMPTE DESQUELS ON DEMANDE DES RENSEIGNEMENTS.

Alaim Jean Eugène. Nouguez Pierre Rachon.  
Petitot C. G. Théophile. Supely Etienne.

Mittelette Antoine Victor. Behoregaray Jean.  
Apeche Dominique. Graciane Pierre Malé.  
Hardoy J. Garamundy. Lerdon Bernard Logo.  
Lassala Martin. Elicabe Pierre.  
Darmendrail Louis V. Toloant Joseph  
Cambon Bernard A. Marcadé Ju.-Bte.  
Amorene Ju.-Bte. Etchalus Raymond.  
Barnette Ju. Menta. Larrondo Ju.-Pierre.  
Bidart Jean. Bartaburu Jean.  
Boyussau Gabriel. Larretchart Dominique.  
Carriacat Jean. Lescoubet Pierre Célestine.  
Dausguinchouy Pierre. Goyetche Ju. Albeiteco.  
Etchart Jean Louchéa. Oxalde Mel Etchahury.  
Brust Jean Louis. St.-Esteren Pierre Toppé.  
Hirigoyen Armand. Camors Ju.-Bertrand.  
Etchepareborde Jean. Imbert Louis.  
Adabé Guillaume. Seigneuret Nicola Ate.  
Arrospide Ambroise. Fajeule.  
Navarre Gratian. Thulé Nicolas.  
Paulé Pierre. Bouton.  
Etchebarne Dominique. Pery Baptiste.  
Ithurburu Armand. Rossignol.  
Loyatho Adjude Pierre. Raymond.  
Luhaz Ju. Elgarel. Niolet Jacques.  
Urguie Martin. Fouquet Nicolas.  
Lardapide Joanno. Froidure.  
Récart Duruy Bertrand. Remoussin Alphonse.  
Dumas Pierre Chapata. Grosjean François Xavier.  
Lorda Jean Lexagne. Castel Hipolyte.  
Issoco Charles Soreno. Boulet Armand Ane.  
Iurbido Pierre Lambertino. Boyer Théodore.  
Bordet Arnaud. Surblée Isidore.  
Berteretche Jean. Velchart Ju.-Pierre.  
Laffite Cadeton. Diendoné François.  
Mugardoy Jean. Debionne Adolphe.  
Bernata Martin. Parchiminiu.  
Marmonyet Pierre. Dumont Simon.  
Bordenave Jean. Mms Dufour née Costillac.  
Carrère François. Corpet Etienne.  
Emperanger Timothée. Garie Ju.-Denis.  
Reulé Pierre. Weick Georges.  
Carjuza Ju. Jacob.

Le chancelier gérant, le consul général de France.  
M. DENOIX.

### LES FORTIFICATIONS.

On dit que j'avais conseillé de fortifier la ville de Paris, je n'ai jamais eu cette pensée, et si l'on me l'avait proposé, j'aurais refusé.

(Paroles de NAPOLEON, «Mémorial de Sainte-Hélène.»)

Aut hæc in nostros fabricata est machina muros  
Inspectorum domos, venturaque desuper urbi.  
Aut aliquid later error.

(VIRGILE, «Enéide», liv. II.)

On dit, et je le crois, qu'à de certains moments, Le poète est guidé par des pressentiments, Qu'une seconde vue, un sens divinatoire Dans sa pensée intime anticipe l'histoire, Et que des noirs secrets du profond avenir Un démon familier le vient entretenir; Oui, je le crois, il est de mystiques présages,

Plus certains, plus parlans que la raison des sages,  
Mais que n'explique pas l'entendement humain.  
Quand l'esprit tontateur, la truelle à la main,  
Vint à nous, en disant d'une voix paternelle :  
" Me voici, prenez-moi pour votre sentinelle,  
" La guerre approche, il faut défendre vos abords.  
" Laissez-moi vous bâtir des murs, des châteaux forts. "  
La foule comprit mal cette œuvre caldestine  
Mais elle fut visible à l'œil de Lamartine ;  
Le prophète tribun, de sa voix de Nathan,  
Combattit corps à corps l'architecte Satan ;  
Et, qu'il me soit permis de parler de moi-même,  
J'expliquai, comme lui, le sinistre problème,  
Et je vis ces remparts monter de jour en jour,  
Triste comme Hogelin quand on murait sa tour.  
Gardons nous, toutefois d'incriminer le vote,  
Des hommes qu'entraîna leur zèle patriote :  
Si l'erreur est permise, elle le fut alors ;  
De perfides rumeurs fermentaient au dehors,  
Chaque jour aggravait les rumeurs de la veille ;  
On entendait de loin, en appliquant l'oreille,  
Les cabinets du czar, de Vienne et de Berlin,  
Chuchoter la menace en style sibyllin ;  
L'ambigüe amitié de la louche Angleterre  
Grimaçait un sourire à notre mandataire,  
Proférant, tour à tour dans ses brouillards épais  
Des sarcasmes de guerre et des sermons de paix ;  
Pour la seconde fois, la ligue universelle  
Semblait contre Paris sonner le boute-selle ;  
Et ces fausses terroirs, dans les cœurs palpitans,  
Rouvraient des souvenirs fermés depuis trente ans.  
Faut-il donc s'étonner si dans ces jours de crise,  
L'astucieux pouvoir triompha par surprise ;  
Si des plus nobles cœurs, bien long-temps combattus,  
Il sut, à son profit, exploiter les vertus ;  
Si, l'esprit encore plein d'une flagrante histoire,  
Des hommes chaleureux, soldats du territoire,  
Pour défendre Paris du barbare étranger,  
Sous l'abri d'un rempart le voulaient ranger ?  
Ils savaient qu'en prenant cette forte attitude,  
Ils calmaient des esprits la vague inquiétude,  
Et déclaraient aux rois que devant leurs recors,  
La France sait comme eux se cuirasser le corps.

Mais les temps sont changés ; le monstre politique,  
Digérant en repos le gâteau narcotique,  
Nonfio comme Cerbère accablé de torpeur ;  
Du choc continental la France n'a plus peur ;  
Les vents ont comprimés leurs stridentes rafales ;  
Ni du Septentrion les aigles bicéphales,  
Ni la panthère anglaise, aux nocturnes exploits,  
Ne songent à bondir sur le chappo gaulois.  
Le débonnaire oiseau dort le cou sous son aile,  
Et la pédagre paix couverte de flanelle,  
Sur le bras de Guizot trouvant un doux appui,  
Se traîne en exalant des baillonnemens d'encui.  
Oh ! nous pouvons dormir ! tant que sur son front b'ême  
La France subira le plomb de ce système.  
Nulle velléité, nul intérêt jaloux,  
N'exciteront l'Europe à se ruer sur nous ;  
Non, nous ne craignons pas que ton bras ne la pousse,  
Pouvoir de Lilliput ! ministère Tom-Pouce !  
Plutôt que d'attirer les nouveaux Sarrasins,  
De faire un déplaisir aux bons peuples voisins,  
D'égratigner l'orgueil du plus-mince landgrave,  
De soutenir nos droits avec l'arme du brave,  
Tu saurais inventer, pour demander merci,  
Des avilissement inconnus jusqu'ici ;  
Ce n'est rien que d'avoir fléchi la vieille épée  
Devant le consulat et la pharmacopée,  
Que d'avoir suspendu, par ton ambassadeur,  
Au cou d'un Narvaez l'aigle de commandeur,  
Pour gagner les lauriers que Loyola décerno,  
Tu préférerais main forte aux héros de Lucerne ;  
Si Londres l'exigeait, tu livreras le sol  
Où tu n'as jusqu'ici gagné qu'un parasol ;  
Par tes représentans, transformés en heidoques,  
Tu ferais antichambre aux cours les plus caduques ;  
Du dais pontifical tu tiendrais le cordon,  
Tu baiserais la barbe aux cosaques du Don.

Et c'est dans ce moment où la France digère  
La filandreuse paix de l'aumône étrangère,  
Qu'on veut nous extorquer de stupides canons  
Pour meubler tous ces forts que nous abominons !  
Qu'à la moderne Europe on promet le scandale  
De transformer Paris en cité féodale !  
O ville au doux accueil, aux bienveillans regards,  
Consistoire du goût, des sciences, des arts,  
Souveraine avouée entre les métropoles,  
Asile hospitalier des existences molles,  
Médecine occidentale au front éblouissant.  
Affab'è hôtellerie où l'univers descend,  
Tumultueuse ruche où tant d'essains d'abeilles  
Du luxe européen pétrissent les merveilles !  
O Paris ! que diront le poudreux pèlerin,  
L'étranger dont le char dévore le terrain.  
Quand, arrivant du fond d'une longue avenue,  
Dans l'espace outragé de la campagne nue,  
Leurs yeux désenchantés soudain découvrirent  
Le deuil qui chargera ton métallique front ?  
Quand, prête à s'enfoncer sous la porte massive,  
L'industrie entendra résonner un : Qui vive ?  
Les uns s'inclineront sous le fatal écorç ;  
D'autres, en entendant la herse et le verrou,  
Rebondiront d'horreur au pied de la muraille ;  
Moi, je crayonnerai sur la pierre de taille,  
Avec ma main dantesque, un vers sentencieux :  
A ce cesse d'è l'bre en entrant dans ces lieux.

Encor, si ces remparts dont l'aspect nous attriste ;  
Aux rêves du poète, au pinceau de l'artiste,  
Dessinaient dans les airs avec sérénité  
L'ordre architectural d'une antique cité,  
Ensemble harmonieux de tours et de tourelles,  
De jambages massifs et de sculptures grées,  
Déroulant sur sa tête, en gothiques replis,  
Son voile de créneaux et de machicoulis,  
Peut-être que Paris, avec moins d'épouvante,  
Contemplerait l'orgueil de cette œuvre savante,  
Et, dans ces murs épais qui barrent l'horizon,  
Admirerait du moins une belle prison ;  
Mais, hélas ! aujourd'hui, comme aux siècles antiques,  
Les fortificateurs ne sont plus poétiques ;  
Ils ne bâtissent plus dans ce style mignon  
Qui rend encor si fières les remparts d'Avignon ;  
Le savoir de Vauban, en dressant notre ennemie,  
A tout stigmatisé et la moderne empreinte ;  
L'œil désolé ne suit, dans l'espace des champs,  
Qu'un grisâtre talus coupé d'angles tranchants,  
Et toujours et sans fin, à la mode chinoise,  
Le morose cordon d'une ligne sournoise,  
Où bientôt dormiront mille géants d'airain.  
A plat ventre couchés presque à fleur de terrain.

C'est là pour nous poète une vaine parade :  
C'est pousser la tactique en un sens rétrograde,  
C'est un anachronisme, un absurde retour  
Vers l'époque où Prism s'enfermait dans sa tour,  
On ne s'escrime plus à travers des murailles,  
Pour un siège qu'on fait on livre vingt batailles ;  
C'est en rase campagne, et non par des blocs,  
Qu'aujourd'hui les états sont vainqueurs ou vaincus ;  
Résister bravement contre une armée entière,  
C'est l'œuvre, c'est le sort de la ville frontière ;  
La ville capitale, et la nôtre d'abord,  
N'en doit jamais descendre à ce suprême effort.  
Ce n'est point là son rôle : ainsi qu'un chef d'armée,  
Dés qu'avec l'ennemi la lutte est entamée,  
Ne va plus aujourd'hui, comme ceux d'autrefois,  
Couquerir dans les rnaqs de vulgaires exploits ;  
Mais debout, à l'écart, du haut d'une éminence,  
Da sanglant échiquier dirige l'ordonnance,  
Précipite ou retient ses tonnerres rouflants,  
Ses troupes de réserve et sa ligne et ses flancs,  
Et conserve, lui seul, au fort de la tempête,  
Pour le salut de tous, le calme de sa tête ;  
Ainsi, quand un empire agite le tocsin,  
Sur des envahisseurs qui lui rongent le sein,  
La cité souveraine, en ces heures d'urgence,  
Doit préserver du choc la haute intelligence,  
Afin d'improviser d'énergiques moyens,

De susciter l'élan des douteux citoyens,  
D'éparpiller partout ses rapides cohortes,  
De combattre elle-même avec ses places fortes,  
Et de n'ajouter pas, dans les remparts surpris,  
La chute universelle à ses propres débris.

Laissons ce désespoir, ces ressources fatales  
Illustre au besoin d'obscures capitales ;  
Le lumineux Paris, le foyer des beaux-arts,  
Ne doit pas se mêler à ces grossiers hasards ;  
A de trop douces mœurs sa race est asservie ;  
Trop de mortels heureux y promènent leur vie,  
Pour exiger de lui le désastreux concours  
D'un siège de trois mois ni même de trois jours.  
Un siège ! voyez-vous les boulets et les flammes  
Rugissant, jour et nuit, sur quinze cent mille ames ;  
L'épidémique effroi des pâles citadins,  
A l'aspect des abus émondant leurs jardins ;  
Nos temples démolis, nos colonnes brisées,  
Des visiteurs de fer parcourant nos places,  
Et, devant un public d'épouvante saisi,  
Le bouquet de la bombe effeuillé sur Grisi.  
Quel baillon mettez-vous sur les bouches hagarde  
Trouverez-vous assez de soldats et de gardes  
Pour mourir au dehors et combattre au dedans  
L'émeute, l'autre siège aux tourbillons ardents ?  
Comment calmeriez-vous les hurlantes supplices  
De la détresse errant sur les places publiques,  
Exprimant à grands cris la vieille et double faim  
Du peuple des Césars pour le cirque et le pain ?  
Non, vous n'y croyez pas ; votre esprit doctrinaire  
Ne s'est jamais ému d'un siège imaginaire ;  
L'Europe est un bercail où les peuples soumis,  
Sur le foin pastoral, pâle-mêle endormis,  
Ronflent sans tressaillir au cauchemar des bombes ;  
Les aigles, les vautours sont changés en colombes.  
Ni Londres ni Moscou, rêvant des maux futurs,  
Contre nos bataillons ne hérissent leurs murs.  
Ne nous traînez donc pas à ce degré de honte  
De montrer des terreurs que leur courage affronte ?  
N'armez pas ces créneaux dont nous nous accusons,  
Laissez-les se couvrir de lierre et de gazons,  
Gardez-vous d'accomplir une erreur commencée :  
Quels que soient les desseins qu'ourdit votre pensée,  
Fussent-ils innocens, hâtez-vous de banair  
Les possibilités d'un désastre à venir.  
Au moment précurseur d'un tremblement de terre,  
Le feuillage des bois s'agit avec mystère ;  
Sans un souffle de vent gronde le flot martin,  
Et quelques points blafards tachent le ciel serein.  
Des signes du moment la nature est pareille :  
Réveillez-vous ! ouvrez les yeux, prêtez l'oreille ;  
De sours frémissemens sortent de tous côtés,  
Des voix passent dans l'air ; ministres, écoutez !!!  
Les échos de la presse exalent un murmure  
Qui défend à Paris de vêtir son armure.  
Et l'énergique main des citoyens soldats  
Aux canons ambigus refusent leurs mandats.  
Croyons que, sous un roi qu'on nomme entre les sages,  
Rien ne confirmera ces alarmans présages,  
Qu'il ne rompra jamais, cherchant un autre appui,  
L'équilibre légal entre son peuple et lui.  
Mais nous devons veiller à de futures crises,  
L'avenir peut couvrir de noires entreprises ;  
Pour imposer le frein au peuple de Juillet,  
Le Mont-Valérien vaut mieux que Rambouillet,  
Et le pouvoir craint moins d'oppressives mesures  
Dès que le coup d'état sort par des embrasures.  
Du drame où nous marchons qui prévoit les acteurs ?  
La tempête souvent vomit des dictateurs ;  
Le régime du sabre est, dit-on, éphémère ;  
Oui, mais son souvenir est gardé par Brumaire ;  
Alors dans la balance où l'on pèse les lois ;  
Le vote des boulets n'a point de contre-poids ;  
La plus forte tribune a l'air d'être vaine  
Quand c'est un arsenal qu'on lui donne pour salle ;  
La liberté se tait ou n'est plus qu'un vain nom  
Dès qu'elle optend parler la bouche du canon.

BARTHELEMY.

## COMMUNIQUE.

Nous avons publié il y a quelques jours dans notre feuille ouverte à toutes les réclamations justes et dignes une lettre signée par M. Guillaume Poujade qui s'élevait avec force contre l'impunité inexplicable de l'assassinat d'un de ses parents, feu M. Lavergne qui avait acquis des titres positifs à l'estime générale et dont la fin déplorable a été si universellement regrettée.

A la suite de la précipitation du traducteur dans son travail, la pièce dont nous nous occupons, a paru pleine d'erreurs qu'une nouvelle traduction a rectifiées dans la reproduction de cet écrit.

Quelques détails nous seront maintenant permis sur la marche assidue suivie dans cette affaire. Loin de nous toute personnalité nous ne connaissons point même de nom les juges successivement chargés de l'instruction. Nous n'ignorons point d'ailleurs que dans un Etat naissant les rouages judiciaires manquent de ce frottement qui appelle les améliorations et qui féconde l'expérience; mais jusqu'à ce jour, nous le disons hautement, les lenteurs étaient le seul reproche qu'on fut en droit d'adresser à la magistrature orientale, son impartialité, son esprit de justice invariable la mettaient à l'abri de toute autre attaque.

Nous demandâmes dès lors après avoir lu avec une attention pénible et réfléchi la lettre de M. Poujade si après tant de sacrifices pour atteindre le but que lui dictaient les liens du sang le public ne doit point considérer comme un véritable déni de justice, — retards, — liberté laissée au criminel. Son évasion qui s'en est suivie et jusqu'à la disparition des pièces du procès. La société elle-même nous paraît frappée dans ses principes et la sécurité par une impunité aussi flagrante.

L'exposé de M. Poujade n'a besoin d'aucun autre commentaire mais l'équité et la nationalité nous commandent les brèves observations qui précèdent puisque c'est un homme honorable, un de nos compatriotes qui a été sacrifié de la manière la plus lâche et la plus barbare. Espérons toutefois que sévère justice sera faite quelque jour.

Encore un mot: La conduite de M. Poujade dans la poursuite de cette affaire a constamment été toute française et d'humanité. C'est ce que nous nous plaignons à considérer dans nos colonnes en recommandant à l'attention publique et à celle des autorités orientales l'exposé suivant:

## TRADUCTION TEXTUELLE.

D'après l'original en espagnol, tel qu'il a été publié dans le NACIONAL et le CONSTITUCIONAL de Montevideo.

Monsieur l'éditeur du Patriote-Français,

Je viens vous prier, monsieur, de vouloir bien donner sur une feuille séparée de votre journal, l'exposé ci après, que je crois de mon devoir de publier pour la vindication de mon honneur, non-seulement pour le respect que je désire témoigner à l'estimable public de Montevideo, au milieu duquel je réside, mais aussi parce que j'ai beaucoup à cœur que cette manifestation de mes sentiments parvienne en France à la connaissance de mes parents, à qui j'avais déjà précédemment transmis quelques nouvelles sur le triste événement dont je vais parler.

Il est assez notoire que le 14 du mois d'août 1840, dans mon établissement de boulangerie, a été cruellement assassiné, mon oncle, M. Guillaume Lavergne, qui vivait alors chez moi, et que c'est un de mes ouvriers appelé Joseph de Léon qui le sacrifia. Le motif qui occasionna ce meurtre fut que mon oncle réprimanda cet homme pour qu'en raison du respect qu'il devait à la maison et à ses maîtres, il ne dépassât pas les bornes de la modération dans une discussion très échauffée et bruyante qu'il soutenait contre l'écrivain chargé de la comptabilité, sur la manière dont ce dernier avait réglé son compte de salaire. La seule réplique que Joseph de Léon fit à cette réprimande, qui, lors même qu'elle eût été sévère, se réduisait cependant à de simples paroles, fut de porter à Lavergne le terrible coup de poignard, dont il mourut peu d'heures après.

Mon oncle Lavergne était un homme que j'aimais et respectais à la fois comme un père. Je ne pus donc rester indifférent au malheur qui venait de l'atteindre, et stimulé autant par les liens du sang qu'il m'unissait, à lui, que sensiblement ému par l'attachement que je lui

portais, je me considérai obligé de dénoncer sans délai cet attentat à la justice du pays, afin que l'assassin fût puni suivant la rigueur des lois.

Lorsque la police s'empara de Léon, il fut mis de suite à la disposition du Juge du Crime avec l'interrogatoire voulu. C'est devant lui que je me suis présenté comme plaignant, et c'est par moi qu'a été entamé et suivi le procès jusqu'à la dernière sentence. Elle fut favorable au coupable en l'absolvant de la peine de mort; mais non-seulement moi en personne particulièrement intéressé et offensé, mais également le procureur général de son côté et dans l'accomplissement de son devoir, nous appelâmes de cette sentence au tribunal supérieur et nous plaignant d'un déni de justice, nous prouvâmes l'évidente fausseté avec laquelle les témoins de ce fait avaient déclaré en première instance: « que le coup de poignard que Joseph de Léon avait porté à mon oncle n'avait été que pour sa propre défense, et qu'il était permis de douter qu'il eût occasionné la mort de Lavergne », et, de concert avec le procureur général, nous réclamâmes que la peine capitale fut infligée à l'assassin.

Le délinquant répondit en reproduisant les mêmes alléguations qu'il avait déjà fait valoir en première instance; je répliquai de mon côté et invoquai une nouvelle sentence. Le procureur du délinquant, don Teodoro Domingues, pour remplir de même les formalités, emporta ensuite les actes de procédure du Greffe en y laissant le reçu requis.

Sur ces entrefaites, cette capitale fut mise en état de siège, et, en conséquence des convulsions politiques qui survinrent à cette époque, ledit procureur se réfugia à Buenos Ayres et l'avocat défenseur de Léon, qui était le docteur Jn. Bte. Alberdi s'embarqua presque en même temps pour l'Europe, depuis lors il est revenu au Chili, où il réside aujourd'hui. Léon, mettant à profit cette circonstance, feignit d'ignorer ce qu'était devenu le dossier, et, loin de faire la moindre démarche pour le découvrir, il essaya d'obtenir sa liberté en offrant ses services pour cinq ans dans les troupes de ligne.

Je m'opposai à sa demande et, quoiqu'il ne m'appartint pas de chercher les actes et que leur disparition entre les mains du coupable ne pût nullement le dispenser du châtiement attaché à son délit. Je ne voulus point me prévaloir de cet avantage, sinon m'assurer seulement où se trouvaient ces pièces, car c'étaient elles qui seules pouvaient établir la justice de mes réclamations, je voulais tout au moins prouver que l'inculpé savait où étaient cachés les pièces et qu'il était complice du recel, et que c'était une mesure préméditée et adoptée en raison des conseils qui lui furent suggérés par ses parents et son entourage, comme unique moyen de salut. Dans ce but j'écrivis à Buenos Ayres et au Chili, et j'obtins du procureur Domingues et du docteur Alberdi réponse à mes lettres, par lesquelles on aurait pu savoir où existaient ces pièces, car le docteur Alberdi indique même jusqu'aux personnes à qui il les avait laissées, ainsi qu'il nomme l'avocat auquel il avait délégué ses instructions à ce sujet lors de son départ.

Muni de ces documents je me présentai au tribunal supérieur de justice, sollicitant que l'on signalât un terme péremptoire au criminel pour produire les actes, sous peine de souffrir sans réserve le châtiement mérité s'il n'obéissait pas à cette sommation. De cette requête lecture lui fut faite, et comme par les mêmes lettres de son propre défenseur et procureur il s'aperçut que tout l'artifice qu'il avait employé pour la soustraction des actes était désormais dévoilé; il prit alors le chemin le plus court pour se sauver en s'échappant de la prison, où, suivant ce que j'ai appris depuis lors il n'a jamais été gardé avec la vigilance usitée envers les réclus de son espèce. Plusieurs jours se passèrent sans pouvoir obtenir aucune détermination à cet égard, lorsque, pendant cet intervalle, le nouveau procureur du délinquant, don Pedro Latorre présenta un écrit par lequel il demanda qu'en considération de l'évasion du criminel le procès restât suspendu, ainsi qu'il était prescrit par la constitution de l'Etat.

On me notifia cette requête, mais sans pour cela avoir préalablement pourvu en rien à celle que j'avais fait auparavant. A cela je répondis que je consentais à la suspension du procès comme je l'avais déjà déclaré antérieurement; mais que je n'insistais pas moins pour cela sur ce qu'on adoptât toutes les mesures ultérieures que j'avais proposées relatives à l'arrestation du délinquant, que je persistais de même dans la punition de ceux qui avaient facilité sa fuite et que je prétendais également que l'on continuât à s'occuper de rechercher et d'assurer les actes égarés.

La prévision qui parut en réponse à ces pétitions fut la suivante: « Après en avoir délibéré: le procès ne pouvant avoir son cours avant que l'accusé soit appréhendé de nouveau, la procédure sera remise au juge du crime pour qu'il agisse ultérieurement dans les écrits de sa compétence sur la recherche et le châtiement des complices de l'évasion du criminel et afin d'obtenir son appréhension, sans avoir égard à des pétitions exotiques, comme celles que l'on trouve dans la dernière requête du plaignant qui se met ainsi dans des frais inutiles. Que le ministre Semaner fixe les honoraires du juge adjoint Aracho-Vega-Sagra.

Montevideo, le 10 juillet 1845.

Voici, Monsieur l'éditeur du Patriote, l'événement auquel je me rattachais dans mon introduction à la présente exposition. Je proteste qu'en la publiant je n'ai ni l'intention ni le désir de manquer le moins du monde aux égards et à la haute considération si justement dus au tribunal supérieur de justice. Il n'entre pas non plus dans mes vues de faire une dissertation juridique en défense de ces pétitions que l'on m'a qualifiées d'exotiques, je ne sais quelles sont ces pétitions; mais si toutefois comme j'ai lieu de présumer on les envisage ainsi, parce que j'ai demandé que le geolier soit mis en prison sous la même responsabilité et que l'échappé, ou d'avoir demandé déclaration sur la faculté qui appartient à tout le monde, de pouvoir prendre le fugitif et même de le tuer en cas de résistance, je me contenterai d'observer que j'ai oui dire à mon avocat que semblables pétitions sont basées sur le texte et l'esprit de la loi 12, tit. 23, liv. 4. de R. C. et loi 11, tit. 13, liv. 4 del Fuero Real et spécialement sur la doctrine des glossateurs de ces mêmes lois, sans y ajouter d'autres innombrables dispositions du droit fondé sur les principes élémentaires de Syndérèse naturelle, dont je pourrais abonder en citations si je devais disserter davantage sur cette matière.

Mais cela n'étant point mon objet, je répète que je ne prétend que faire connaître au public et à mes parents: qu'après avoir inutilement fait des frais et sacrifices immenses en la poursuite de ce procès, après que j'ai été blâmé par l'autorité compétente pour avoir osé demander de certaines mesures qui lorsque je les réclamais aurais sans doute été très efficaces pour l'arrestation du fugitif, après qu'en conséquence de tout ce que je viens de relater, je me trouve aujourd'hui absolument dans l'incertitude et même embarrassé jusqu'au point de ne plus savoir où je dois m'adresser et quelles pétitions je peux faire dorénavant qui ne soient pas exotiques et qui ne me jettent dans des frais inutiles pour poursuivre la recherche et découverte des actes perdus, ce qui me devient maintenant bien plus difficile parce que les lettres du docteur Alberdi ainsi que celles du procureur Domingues qui répandaient d'amples lumières à ce sujet ont été ajoutées à l'acte edict qui fut remis au juge du crime pour s'en servir uniquement pour ce qui est de sa compétence, et enfin après qu'il figure dans le bulletin du Cerrito, daté du 1er juillet, sur une liste qu'il donne des passés de cette place, un individu qui porte le même nom et prénom que le fugitif dont il est question étant, d'ailleurs, assez vraisemblable qu'un mafiateur de cette classe y ait été chercher un abri. Je me trouve maintenant réduit à un profond silence sur cette affaire sans que pour cela l'on doive supposer que j'ai le moindre regret des sommes considérables que j'ai successivement dépensées, toujours bercé par l'espoir flateur et consolateur, d'obtenir finalement la précieuse satisfaction de voir vengé, conforme au texte des lois, la pitoyable mort de mon digne oncle Lavergne, et que l'on ne s'imagine pas non plus que ce silence de ma part équivale à un abandon des droits que les mêmes lois m'accordent pour l'arrestation du criminel et pour la conclusion de cette affaire quand les circonstances le permettront.

Je recommande donc, Monsieur l'éditeur, la publication de ces lignes à vos soins obligés, et j'ai l'honneur d'être, etc. etc.

Montevideo, le 1er septembre 1845.

G. POUJADE.

## DOCUMENTS OFFICIELS.

MINISTRE DES FINANCES.

Montevideo, le 29 août 1845.

La nécessité porta le gouvernement à grever les farines du droit établi par le décret du 31 décembre 1844, et à se réserver la fabrication exclusive du pain, de la manière déterminée dans l'ordonnance du 3 mai de l'année courante. Cette nécessité existe encore mais l'état favorable des affaires fait espérer qu'elle cessera bientôt.

Par conséquent, désirant faire cesser cet odieux impôt, le plus tôt possible, en conciliant les obligations qui existent, et le temps nécessaire pour provoquer la concurrence, le gouvernement accorde et décrète :

ART. 1er. Dès aujourd'hui, le décret du 31 décembre 1844 est annulé, et le droit extraordinaire de six piastres sur chaque barrique de farine est supprimé.

2° La fabrication du pain est entièrement libre à partir du 20 septembre prochain, sauf l'article suivant :

3° Chaque piastre de pain fabrique, paiera un real, sous la dénomination de droit de vente.

4° Le gouvernement se réserve encore la fabrication du biscuit, jusqu'au terme définitif des obligations qui pèsent sur cette branche.

5° Que ce soit communiqué, publié et inséré au registre national.

SUAREZ,  
Santiago VASQUEZ.  
Rufino BAUZA.  
Santiago SAYAGO:

## THEATRE DU COMMERCE.

Dimanche 7 septembre 1845.

REPRESENTATION EXTRAORDINAIRE.

Au bénéfice de Mme Constant.

La société nationale afin de reconnaître en quelque chose l'excellente coopération que lui a toujours prêté Mme Constant, dans les diverses représentations données antérieurement au bénéfice des hôpitaux, offrira au public la soirée suivante.

Première Partie.

UN REVOLUTIONNAIRE A PARIS, EN JUILLET 1830.

PAR LA SOCIÉTÉ NATIONALE.

2me. Partie.

BOLERAS AFANDANGADAS

Dansees par Mmes Gambin et une autre dame en costume d'homme.

3me. Partie.

## LE DIABLE AMOUREUX.

Comédie-Vaudeville en un acte, de MM. Xavier et Masson. exécutée en français par Mme. Constant et MM. Constant, Cranville et Augustin.

4me. Partie.

CHANTS ESPAGNOLS

Varies exécutés avec accompagnement de guitare par Mme Gambin.

5me. et dernière Partie.

## LE GÂSTRONOME SANS ARGENT.

Pièce assez connue et redemandée.

MM. Constant et Granville, animés du désir d'être agréables au public, réuniront dans cette soirée leurs efforts empressés à ceux des amateurs de la société nationale afin de donner à la représentation annoncée plus de variété et d'intérêt.

On commencera à 7 heures



et

## MOUVEMENT DU PORT.

ARRIVAGES.

Entrées du 3.

Rio-Grande, le 29 du mois passé, brick hambourgeois *George y Aloise*. de 170 tonx. cap. H. Valentin. con. à Thode et comp. avec 95 bœufs.

Rio-Grande, le 29 du passé brick goëlette américain *Nahamakanta*, de 84 tonx. cap. E. Pope. con. à Southgate et comp. avec 66 bœufs et 50 caisses savon.

Rio-Grande, le 23 du passé navire américain *Rosalba* de 201 tonx. cap. Filton, à ordre : avec 40 bœufs, 50 bœufs suif, 20 paquets semelles

Rio Janeiro, packet anglais *Spy*.

## AVIS DIVERS.

## AVIS AU PUBLIC.

M. David Michel, chocolatier, vient de nouveau, d'ouvrir une fabrique pour la confection de cet article dans la rue de Misiones, n° 89, ancienne rue du Mouille.

On trouvera chez lui, les articles suivants, dont la confection ne laissera rien à désirer. Chocolat à la Vanille.

Idem. à canelle de Ceylan.

Id. (2e classe) canelle de Madras.

Cafe Martinique moulu.

Idem. Bresil idem.

## AVIS.

Une nourrice jeune et saine venant de perdre son nouveau-né, désirerait se placer.

S'adresser, rue de la Convention, n° 41.

## AVIS.

On prévient les personnes qui auraient des comptes avec le sieur Claude Roy, bijoutier, lequel a disparu de cette ville, qu'ils aient à se présenter chez François Roustan, nommé par M. le chancelier, gerant le consul général de France, pour liquider les affaires dudit sieur Roy.

S'adresser rue du Cerro, n° 171, pres la place de la Police.

## AVIS.

Il a été volé rue du Cerro, n° 68, une veste d'uniforme de drap marron à peine finie et sans boutons. On prie la personne

chez qui on la présenterait à vendre, de vouloir bien la retenir; et si elle avait payé on lui abonnera son déboursé, en donnant avis au bureau du PATRIOTE.

## AVIS.

La belle collection de portraits du colonel de la légion française, récemment venue de France, se vend au bénéfice de l'hôpital français :

A la chapellerie de M. Vaillant, rue des Trente-Trois n° 88.

Et chez M. Monetou, peintre, rue Ituzaingou, lequel se charge de l'encadrement à des prix très modérés.

## INSTRUMENTS DE CHIRURGIE.

A VENDRE.

MM. les chirurgiens, médecins et pharmaciens trouveront chez M. Domergue Coste, rue de Zavala, maison Lavalleya, un bel assortiment d'instruments de chirurgie, qu'on cédera à des prix très modérés.

## A LOUER.

Une chambre garnie propre pour officier de Marine dans la direction du Môle tenant la plus jolie vue possible celui qui en aurait besoin, au bureau du Patriote on lui donnera raison.

## AVIS.

On fait savoir au public que l'on a reçu une partie de vin naturel de Bordeaux provenant d'une propriété particulière. On le vend en gros et en détail, rue du 25 Mai n° 306.

Au même magasin on trouvera en vente de l'anisette de première qualité, cognac vieux, cedre en eau, dit liqueur de nouvelle invention, et punch froid salubre pour la digestion.

## MEDECINE HOMOEOPATHIQUE

Rue des Trente-Trois, n° 121.

CONSULTATIONS ET MEDICAMENTS GRATUITS.

Pour les ouvriers sans travail et les indigents, qu'ils soient ou non au service, tous les lundis et jeudis, de midi à 2 heures.

M. Martin-Rose, déjà connu par de nombreuses cures, est visible tous les jours chez lui, de midi à deux heures, pour le traitement par l'homéopathie, de toute espèce de maladie aiguë ou chronique, la syphilis récente ou invétérée, maladie de la peau, etc., etc.

Un jeune homme nouvellement arrivé dans cette ville, sachant parler le français, l'espagnol et le basque, et pouvant offrir de bonnes garanties, désire trouver un emploi. Il prévient que, connaissant parfaitement le service d'une maison, il se chargera aussi de la cuisine d'un ménage.

S'adresser au bureau du journal ou à la fonda de la Bonne-Soupe, rue de la Ciudadela, n° 56

Le Propriétaire-Gérant, Jh. REYNAUD:

Imprimerie du PATRIOTE FRANCAIS.